Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de St-Herménégilde

<u>M</u>			
S no de résolution			
ou annotation			
Maire			

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.